

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
SUR LA COMMUNE DE SAN GIOVANNI DI MORIANI (Haute-Corse)

Maître Marie-Carole CASU-PADOVANI
Notaire
3, Avenue Xavier Luciani
20250 CORTE
Téléphone : 04 95 46 21 33 – télécopie : 04 95 46 20 67
Courriel : marie.casupadovani@notaires.fr

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie-Carole CASU-PADOVANI, notaire à CORTE, le 31 Juillet 2019, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2272 et 2265 du Code Civil au profit de : Monsieur François Louis Alexandre FEDERICI né à SAN GIOVANNI DI MORIANI le 28 avril 1912 y est décédé le 1^{er} décembre 1992, Mademoiselle Rosane Marie Pasqualine FEDERICI née à SAN GIOVANNI DI MORIANI le 27 mars 1910 décédée à MIMET le 13 mars 1995, Monsieur Jacques Antoine FEDERICI né à SAN GIOVANNI DI MORIANI le 27 novembre 1921 y est décédé le 5 juin 2001, Madame Angèle FEDERICI née à SAN GIOVANNI DI MORIANI le 1^{er} décembre 1914 décédée à AJACCIO le 24 octobre 2008, Mademoiselle Julie Félicité FEDERICI née à SAN GIOVANNI DI MORIANI le 21 février 1918 décédée à BASTIA le 6 mai 2015

Désignation : **SUR LA COMMUNE DE SAN GIOVANNI DI MORIANI (Haute-Corse)**
Une maison à usage d'habitation cadastrée Section C n°305 lieu-dit Casone pour 04a30ca., parcelle de terre lieu-dit Chiasso cadastrée Section C n°306 pour 34a64ca, Section C n°289 lieu-dit Casone pour 5a63ca, une parcelle de terre cadastrée Section C n°313 lieu-dit Scaletta pour 7a26ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Pour avis Me Marie-Carole CASU-PADOVANI, notaire à CORTE

Adresse mail de l'étude marie.casupadovani@notaires.fr

(Où doit être envoyée l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)

Pour avis

Me Marie-Carole CASU-PADOVANI